



## Humiditee d une cave qui m'appartient pas

Par **BAUDOUIN**, le **03/10/2008** à **15:42**

Bonjour

voila j'ai acquit une maison de ville a la chataigneraie sous cette maison se trouve une cave en tere battue qui ne m'appartient pas,celle emet de l'humidité dans ma maison.

j'ai joins son proprietaire qui me dit rien de pouvoir faire,mais cela noircie les parois des murs interieur,les services technique de la mairie sont intervenus et non constatés aucun degat en pluvial comme tout a l'egout.

que dois-je faire?

qui doit intervenir?

est ce bien le proprietaire de la cave qui prends en compte ces reparation?